

Évaluation d'une terre.—Les cultivateurs sont souvent dans le cas d'estimer la valeur d'une terre, soit pour en faire l'acquisition, soit comme arbitres, et doivent désirer connaître les bases d'après lesquelles on peut l'établir.

Tout fonds de terre a une valeur propre et une valeur relative. La valeur propre est fondée sur la nature du sol, sur son exposition, sur l'abondance ou la rareté des eaux, etc., etc. La valeur relative tient à sa position dans le voisinage d'une ville, de centres manufacturiers, sur une route très-fréquentée ou dans le voisinage d'un chemin de fer.

Une terre de peu de valeur peut en acquérir une grande entre les mains d'un cultivateur industriel qui sait en tirer parti, soit directement par une meilleure culture, un meilleur choix de productions, etc., soit indirectement, en y élevant ou engraisant des bestiaux, en fabriquant plus de beurre, ou en s'associant à une fabrique de fromage pour la vente du lait.

Généralement on établit la valeur d'un fond sur la vente des produits qu'on réalise ou sur la rente qu'en paie le fermier lorsque le propriétaire ne le cultive pas lui-même; mais si cela suffit à l'acquéreur qui ne veut que placer un capital, il faut des données plus certaines pour celui qui veut spéculer sur la culture. Telle ferme est louée au-delà de sa valeur, telle autre au-dessous; et ce dans un même endroit, dans le même sol, parce que beaucoup de circonstances étrangères à la nature du sol influent souvent sur les déterminations de ceux qui prennent une terre à ferme.

L'évaluation faite d'après le nombre d'arpents en terres labourables et d'après le prix moyen de chacune de ces sortes de terres, est moins sujette à erreur lorsqu'on agit de bonne foi; cependant des causes physiques peuvent encore en altérer les bases.

Il résulte de ceci qu'il est presque impossible d'établir la valeur d'une terre sur des bases fixes; qu'on doit presque toujours croire être arrivé au but lorsque l'on s'est rapproché le plus possible de l'opinion que l'on entretient sur la valeur d'une terre d'après sa position et les produits que l'on peut en retirer.

Culture de la canne à sucre.—Nous lisons ce qui suit dans le *Franco-Canadien*: "M. Pierre Roy, de l'Acadie, nous assure qu'il a fait dix-huit gallons de sirop avec le produit d'environ un huitième d'arpent de terre qu'il a pris l'année dernière pour la culture de la canne à sucre. La graine, qu'il a semée est connue sous le nom de *amber seed* (graine ambrée) à raison de la couleur ambrée du sirop qu'elle produit. La proportion qui entre dans la confection de ce sirop est de quatre pour un c'est-à-dire que quatre mesures d'eau donnent une mesure de sirop. Un autre avantage qu'offre la culture de la canne à sucre, c'est que la graine fait une nourriture excellente pour les bêtes à cornes et vaut pour cela 1/6 de plus que le sarrasin. Même la farine qu'on en fait est supérieure à la fleur de cette dernière céréale.

RECETTES

Corps arrêté dans le gosier.

Lorsqu'une épingle, une arête ou autre corps se trouve dans l'arrière-bouche à portée de la vue (c'est-à-dire en faisant ouvrir la bouche grandement et en déprimant la langue avec le manche d'une cuillère), ou doit tenter de l'extraire à l'aide des doigts ou des pinces, et si on ne réussit pas, envoyer chercher au plus vite le médecin; essayez provisoirement de faire rendre ce corps étranger par le vomissement en buvant une décoction mucilagineuse tiède, un mélange d'eau et d'huile, d'eau et de blancs d'œufs ou même au moyen de blancs d'œufs purs. On parvient facilement à entraîner dans l'estomac certains corps, telles que les petites arêtes de poisson, en faisant avaler des bouchées de pain. On a souvent vu des épingles ou d'autres corps pointus arrêtés au passage, en être retirés en faisant avaler au malade un morceau de viande durcie attaché à un fil et retiré sur le champ avec violence.

Moyen de désinfecter les poulaillers et les étables.

Pour une étable, prenez: une livre de chlore que vous faites dissoudre dans sept pintes d'eau; balayez et nettoyez bien, puis lavez avec une éponge ou un pinceau, trempé dans la solution tous les parois, planches, le sol et tout ce qui se trouve dans l'étable. Après avoir laissé bien sécher faites rentrer les animaux.

LIBRAIRIE J. B. ROLLAND & FILS MONTREAL.

Les révelations du crime de Cumbray et ses complices. Chroniques canadiennes de 1834 ou récit de brigandages fréquents dont la ville de Québec fut assiégé de 1834 à 1835, in-18. Prix: broché, 15 centins.

Ce volume contient le récit de vols sacrilèges commis dans les églises et dans les communautés religieuses, le meurtre de Montmorency et du Capitaine Sivrac, l'arrestation des brigands, leur procès et leur condamnation.

(C'est par erreur que nous avons annoncé la vente de ce volume au prix de 75 centins au lieu de 15 centins.—Pour les autres livres, calendriers et almanachs, cartes à jouer, voir l'annonce de MM. J. B. Rolland & Fils, publiée dans les derniers numéros de la *Gazette des Campagnes*.)



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à OTTAWA jusqu'à MIDI,

VENDREDI,

LE 24 DECEMBRE PROCHAIN,

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, entre les places ci-dessous nommées, à partir du 1er AVRIL 1881.

ARMAGH et ST. RAPHAEL, trois fois par semaine;

ISLE AUX COUDRES et BAIE ST. PAUL, deux fois par semaine;

JERSEY et MARLOW, trois fois par semaine;

KAMOURASKA et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine;

QUEBEC et ST. FRANCOIS D'ORLEANS, trois fois par semaine;

QUEBEC et ST. JEAN D'ORLEANS, trois fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste des places ci-dessus mentionnées, ou au Bureau du soussigné, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

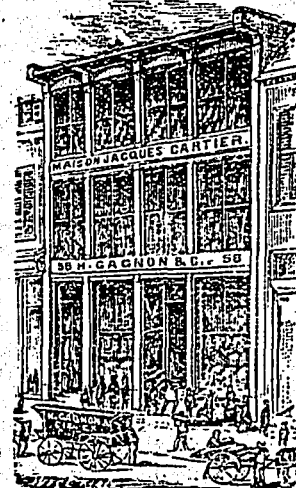
WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 30 octobre 1880.

MAISON JACQUES CARTIER

NO. 58,
Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.



NO. 58,
Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.